

Les informations de l'écosystème à retenir ce 17 juillet 2019

Chaque jour, retrouvez dans notre article EnBref les informations de l'écosystème entrepreneuriat et innovation à côté desquelles il ne fallait pas passer.

Temps de lecture : minute

17 juillet 2019

France Digitale lance son groupe LegalTech

Pour faire émerger des champions français dans le secteur LegalTech, France Digitale lance une bannière dédiée aux pépites du secteur : la French LegalTech, qui rassemble aujourd'hui 24 entreprises. Le groupe souhaite proposer son expertise en matière d'innovation juridique aux décideurs, tout en menant un dialogue constructif avec les instances représentatives des professionnels du droit. *“La France a des atouts formidables pour devenir un leader en matière de LegalTech. En créant un groupe dédié au sein du plus grand réseau de startups et d'investisseurs d'Europe, nous leur donnons les moyens de faire entendre leur voix et devenir nos futurs champions”*, ajoute Frédéric Mazzella, coprésident de France Digitale.

Legalstart s'associe avec Station F

Pour faciliter les démarches administratives et juridiques des jeunes entrepreneurs du méga-incubateur, Legalstart lance un partenariat avec Station F. Ainsi, les entrepreneurs de Station F bénéficieront de la solution

100% en ligne de Legalstart. Ils auront ainsi un accès privilégié à la plateforme de services pour créer et gérer leur entreprise. Pour cela, des permanences assurées par Legalstart permettront aux entrepreneurs de startups nouvellement créées d'obtenir un accompagnement et de l'information sur leurs problématiques administratives et juridiques. En outre, un pack "création de startup" propose un tarif préférentiel pour l'ensemble des démarches de création : l'immatriculation de la société, le dépôt d'une marque auprès de l'INPI, un pacte d'actionnaires et un accompagnement par des experts.

Niji et Rennes Métropole lancent " Roaz "

Le spécialiste de la transformation numérique des acteurs de l'économie marchande et des services publics Niji a été sélectionné par Rennes Métropole pour accompagner et simplifier un certain nombre de démarches administratives. Les 443 000 habitants de l'agglomération rennaise pourront poser leurs questions concernant une demande ou un renouvellement de leur carte d'identité ou de leur passeport, le recensement ou encore la préparation et la demande de PACS à " Roaz ", un système qui affine la demande jusqu'à renvoyer l'utilisateur vers la page dédiée sur les sites de metropole.rennes.fr ou service-public.fr. Roaz est accessible sur le site web ou la version mobile du site de la métropole et fait également l'objet d'une déclinaison sur les assistants vocaux Google Home et Amazon Echo.